

LES 30 JUIN ET 7 JUILLET

Faire front

Le Rassemblement national, et plus globalement l'extrême nationaliste, xénophobe et raciste, se trouvent aux portes du pouvoir, en capacité de remporter une majorité à l'Assemblée nationale et de former un gouvernement. Cette perspective, fruit amer de décennies de politiques libérales créatrices d'inégalités et de souffrances sociales, parachevées par une décision irresponsable de dissolution, peut et doit être évitée, à tout prix.

Car l'extrême droite, aujourd'hui comme hier dans notre histoire, n'est pas une famille politique comme les autres. Héritière du fascisme, elle a toujours été, outre un danger mortel pour la démocratie et pour les libertés républicaines, un ennemi, souvent masqué, du monde du travail.

Une simple lecture du programme, du reste de plus en plus flou au fur et à mesure que s'approchent les élections, montre la cible que seraient les étranger-es, les précaires, les femmes, les personnes racisées et bien entendu les migrant-es.

C'est pourquoi la FSU appelle, avec gravité et en toute indépendance vis à vis des partis politiques, à voter dès le premier tour pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale, présente dans le programme du Nouveau Front populaire. Programme à même d'engager la rupture avec les politiques néolibérales, qu'elle veillera à enrichir et dont elle saura, avec les personnels, s'assurer de la mise en œuvre, en cas de victoire électorale.



Égalité, solidarité, universalité : non à la « préférence nationale »

La « préférence nationale » ou de « priorité nationale » se trouve au cœur du programme du Rassemblement national (RN) et de sa vision de la société française idéale.

Il s'agirait, par une réforme constitutionnelle, de rompre avec le principe de l'égalité et de l'universalisme républicain afin d'avantager une personne de nationalité française par rapport à une personne étrangère, notamment pour l'accès au logement et à l'emploi. Pour le RN, l'inscription de cette « prio-

rité nationale » dans la Constitution permettrait de « réserver un certain nombre des prestations sociales aux seul-es Français-es, ou encore de leur accorder une priorité d'accès au logement social ». L'accès aux aides sociales des personnes étrangères serait ainsi conditionné à un minima de cinq années de travail en France. Cet objectif d'attiser les tensions entre les membres de la population vivant en France, en créant une sous catégorie en créant une

sous catégorie sur une base ethnique – les migrant-es – dans la logique nationaliste, xénophobe et raciste forme la colonne vertébrale de l'extrême droite française depuis toujours.

Un autre but serait, dans la logique de la lutte contre le pseudo « grand remplacement », d'inciter par ces discriminations devant l'accès aux services publics – pourquoi pas à l'école ? – fortement les personnes étrangères à quitter le pays. ♦



Tri social à l'école : stop ou encore plus ?

Le tri social à l'école s'oppose à l'émancipation et à la formation des futures citoyennes. Après Parcoursup restreignant l'accès à l'enseignement supérieur puis la chimère d'une adéquation au marché du travail des formations en lycée professionnel, c'est le « choc des savoirs » qui doit s'appliquer dès septembre. Si la majorité présidentielle est reconduite, l'éviction des élèves des familles populaires de l'école va donc s'amplifier. De son côté, l'extrême droite propose d'aller encore plus loin en agitant une « révolution nationale » débouchant par exemple sur la fin de l'éducation prioritaire et « une priorité absolue au français, aux mathématiques et à l'histoire de France » dans le primaire. À l'opposé de la nécessité d'une école démocratique partageant une ambition commune pour l'ensemble des élèves. À l'inverse, contre la dérive ségrégative, le contrat de législation du Front populaire pose les bases d'une tout autre école, émancipatrice et démocratique : abolition du « choc des savoirs », réduction des effectifs et mixité sociale.

Empêcher la mise sous tutelle des personnels

La « mise au pas » actuelle des personnels de l'éducation pourrait n'être qu'un hors d'œuvre, tant l'extrême droite envisage de la démultiplier comme de l'élargir à l'ensemble de la fonction publique. La « révolution nationale » du RN à l'école passerait ainsi par une reprise en main complète par le pouvoir politique des contenus et modalités d'enseignement, sans l'intermédiaire d'un organisme externe comme l'actuel Conseil supérieur des programmes, afin que les enseignant-es soient de fidèles « exécutants de programmes politiques définis par le gouvernement ». Elle entendrait également renforcer « l'exigence de neutralité absolue des membres du corps enseignant



en matière politique, idéologique et religieuse vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés », accroître le « pouvoir de contrôle des corps d'inspection en la matière » et rendre obligatoire le « signalement des cas problématiques sous peine de sanctions à l'encontre des

encadrants ». Une mise sous tutelle politique directe des personnels sans précédent et plus qu'inquiétante. Tout l'inverse du nécessaire renforcement de la liberté pédagogique portée par la FSU et reprise dans les mesures d'urgence du Front populaire. ♦

Services publics partout et pour toutes et tous

La lente et constante dégradation des services publics depuis des années conjuguée à l'accroissement des inégalités d'accès sont un carburant pour le vote en faveur de l'extrême droite.

Si le RN prétend régulièrement incarner « le retour et la restauration de l'autorité de l'État », notamment en préservant le statut de la Fonction publique et en renforçant ses moyens, derrière ce discours de façade, les contradictions sont criantes. Ainsi, ses propositions dans le domaine de la fiscalité, conduiraient à priver les services publics de sources de financement, avec une réduction des

recettes de l'État de l'ordre de 40 milliards d'euros. Comment dès lors financer les services publics à hauteur des besoins, qu'il s'agisse de l'Éducation, de la justice, de la police ou de la santé ? La seule solution serait de poursuivre la politique de privatisation des services publics, déjà bien engagée depuis de nombreuses années, et de procéder à des destructions massives d'emplois publics. Outre tous les risques d'aggravation de la gestion autoritaire des fonctionnaires, c'est aussi l'inverse du principe républicain d'universel et égal accès

au service public que prône le RN avec le principe de la préférence nationale. Les familles seraient ainsi triées en fonction de leur origine, en contradiction totale avec les valeurs de la République, d'égalité et de solidarité. De son côté le Front populaire entend « garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissements ». Un tout autre choix, dans la même direction que l'exigence de la FSU d'un développement et d'un renforcement des services publics... ♦



Répartir justement les richesses, c'est possible

Comment éradiquer la pauvreté, engager la nécessaire planification écologique, améliorer l'accès à des logements de qualité, augmenter les salaires comme les pensions, développer des services publics de haut niveau... sans se doter d'outils redistributifs, notamment fiscaux, permettant de financer ces priorités ?

L'inégale répartition des richesses, encore exacerbée depuis la crise du Covid, est bel et bien au cœur des enjeux sociaux et écologiques. Or, depuis sept ans tout a été fait au contraire pour rabougir les recettes fiscales au seul bénéfice des plus riches avec notamment la suppression de l'ISF ou la

mise en place d'une faible flat-tax sur les dividendes. De plus, avec l'inflation, les profits de certaines grandes entreprises, dans l'agroalimentaire ou l'énergie, se sont envolés jusqu'à devenir des « super profits ». Le pouvoir politique s'est toujours refusé à les ponctionner à leur juste hauteur, rejoint en ce sens par les votes des député-es d'extrême droite rejetant systématiquement toutes les propositions parlementaires d'une taxation de ces profits indécents. Et pendant ce temps, la hauteur des aides publiques, subventions et autres niches fiscales pour les entreprises était encore renforcée et dépassée

dorénavant très largement les 200 milliards d'euros annuels... Se doter d'une politique fiscale fortement redistributive, comme le porte la FSU et le propose le Front populaire, est une étape indispensable. L'économiste Gabriel Zucman estime par exemple qu'un impôt sur les patrimoines des milliardaires, actuellement imposés à un taux ridiculement bas, est tout à fait envisageable. Couplé à une « exit tax » empêchant l'exil fiscal, il pourrait rapporter jusqu'à 40 milliards d'euros annuels. Il est donc tout à fait possible de financer d'ambitieuses mesures sociales et écologiques. ♦

Gagner une hausse des salaires

Depuis deux ans et le retour de l'austérité, la question salariale est exacerbée.

Le choix de l'austérité par le pouvoir actuel conduit à un quasi gel des salaires dans la Fonction publique. S'il est arrivé au RN et à ses dirigeant-es désormais proches de l'accès au pouvoir, d'évoquer un hypothétique dégel, ce point n'est plus abordé. Dans le privé, le

RN veut « inciter » les entreprises à accorder une augmentation jusqu'à 10 % à leurs salarié-es, en échange d'une exonération des cotisations patronales. Comme toute exonération de cotisations, cette mesure – dont personne ne sait si beaucoup d'employeur-es l'adopteraient – générerait un manque à gagner pour le financement de la protection sociale

(retraite, maladie et chômage). Par ailleurs les député-es RN ont voté contre plusieurs amendements portés par la gauche tel le gel des loyers, l'indexation des salaires sur l'inflation, ou encore l'augmentation du Smic à 1 500 euros. Très loin de l'engagement du nouveau Front populaire d'une conférence salariale et d'une hausse immédiate du point d'indice de 10 %. ♦

La perspective d'un nouveau départ à 60 ans

Le sort fait à la dernière réforme des retraites, reculant l'âge de départ à 64 ans, est au cœur des débats électoraux. Si le Front populaire reprend sans hésiter les exigences syndicales d'abrogation d'une réforme rejetée massivement dans les rues l'an dernier, le discours de l'extrême droite varie. Dans *Le Parisien* du 18 juin, Jordan Bardella, président du RN, a promis que la réforme des retraites de 2023 serait abrogée « à partir de l'automne », si son parti arrivait au pouvoir, « parce qu'elle est inefficace économiquement et injuste socialement ». Faut-il prendre cette promesse comme argent comptant ? Le RN multiplie les déclarations contradictoires sur ce thème depuis la dissolution. L'abrogation interviendrait « dans un second temps », après un « audit » des comptes de l'État mené très rapidement, la question des retraites lui paraissant secondaire. Eric Ciotti, président maintenu de LR, et rallié au RN, qui avait voté la réforme l'an passé, a exprimé ses réticences. Retrouver la perspective d'un départ à 60 ans ou conserver les reculs sociaux de ces dernières années est un des enjeux des législatives.



Prendre en compte l'urgence écologique

Les années à venir seront déterminantes pour infléchir l'ampleur du réchauffement climatique et rester dans une limite « supportable » avec des mesures conséquentes d'adaptation. Chaque tonne de gaz à effet de serre rejetée dans l'atmosphère s'accumulant, il s'agit de baisser au plus vite les émissions. Une urgence loin d'être partagée par le pouvoir actuel qui préfère mettre en avant d'illusoires, car non existantes, solutions techniques de capture et de séquestration du carbone en plus d'une fuite en avant dangereuse et inadéquate dans le tout nucléaire. Une urgence ignorée par l'extrême droite, régulièrement climato-septique, qui préfère discourir sur l'écologie « punitive » et n'entend rien changer à la situation actuelle. Deux chemins écicides mortifères totalement éloignés de la rupture écologique mise en avant par la FSU pour laquelle il s'agit d'en finir avec le mythe de la croissance infinie et la recherche effrénée des profits pour prendre en compte l'ensemble des besoins sociaux et environnementaux. Changer ainsi radicalement les modes de production et de consommation pour préserver l'environnement, améliorer la santé, les conditions de travail et le cadre de vie de toutes et tous. Un autre chemin esquissé également à travers de nombreuses mesures portées par le Front populaire.



Protéger les libertés collectives et individuelles

Les libertés publiques sont malmenées et brutalisées par le pouvoir actuel et dans le viseur de l'extrême droite.

Elles sont pourtant garantes des conditions d'exercice d'une réelle démocratie. L'accumulation d'atteintes à la liberté d'expression comme d'entraves aux libertés syndicales l'empêche tout en brutalisant et corsetant le débat public. Ce glissement dangereux s'incarne dans la démultiplication des entraves aux droits de manifester que ce soit en soutien à la Palestine ou lors de mobilisations écologistes contre de grands projets inutiles comme l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres. Les méthodes utilisées par le pouvoir sont indignes d'une démocratie. La publication tardive d'arrêtés d'interdiction de manifester impose des recours encore plus tardifs qui nuisent à la mobilisation. L'usage de la force publique envers le mouvement social devient totalement disproportionné et indis-



criminé dans les manifestations comme lors d'interpellations a posteriori, notamment de militantes écologistes non violentes. La liberté d'expression syndicale est mise à mal, entre autres, par l'utilisation abusive du délit d'apologie du terrorisme. Cette mise en péril de l'État de droit et de la liberté des citoyennes et citoyens est la marque d'un pouvoir à bout de souffle essayant de réduire au silence l'expression des désaccords avec sa politique mais préparant de fait le terrain à

l'extrême droite, encore plus avide de restreindre l'exercice des libertés publiques.

La volonté du Front populaire d'organiser des « États généraux sur les libertés publiques » comme celle de « défendre et renforcer les libertés syndicales et associatives » va dans le sens d'un apaisement permettant de retrouver les conditions d'un véritable débat démocratique garantissant le plein exercice des nécessaires contre-pouvoirs incarnés notamment par le syndicalisme. ♦

Protéger et étendre les droits des femmes

Dans les pays où elle arrive au pouvoir, l'extrême droite s'attaque aux droits des femmes. C'est le cas en Italie, où par exemple l'IVG et la PMA sont désormais entravés.

Les conséquences seraient les mêmes en France, où le Rassemblement national entend déjà supprimer par exemple les financements publics du Planning familial. Les droits des femmes comme des minorités

« ne sont jamais acquis pour toujours » comme le souligne l'appel unitaire à mobilisation « Alertes féministes ». Vivre librement sa sexualité, être protégée des violences sexistes et sexuelles, égalité salariale, ces droits fondamentaux doivent être défendus et renforcés, bien plus que ce qui a été fait par Macron malgré l'affichage en « grande cause du quinquennat ».

Pour la FSU, les droits des femmes, comme des personnes LGBTQIA+, doivent être étendus. Création d'un congé menstruel et imposition concrète de l'égalité professionnelle et salariale, revalorisation des métiers exercés majoritairement par des femmes sont des revendications reprises pour partie dans le programme du Front populaire. ♦